

DISPOSITIF SPECIFIQUE

Personnels d'encadrement

Une formation d'initiative territoriale est une réponse personnalisée à un besoin repéré par un groupe de pairs sur un même territoire, au sein d'un même service ou encore partageant la même problématique métier. Des objets managériaux ou davantage techniques peuvent être travaillés pour mettre à jour ses connaissances ou consolider des compétences.

A titre d'exemples : la démarche d'auto-évaluation, la conduite d'entretien dans le cadre de l'évaluation professionnelle, l'analyse de la pratique professionnelle, le co-développement, l'animation de réunions...



MODALITES DE LA FORMATION

Hybride (distanciel synchrone et présentiel) et adapté aux contraintes d'agenda (perlé sur l'année, alternance temps court et long).



PUBLIC CIBLE

Groupe de personnels d'encadrement par fonction ou en inter-catégoriel : chefs d'établissement, chefs d'établissement adjoints, IEN 1d, IEN-ET-EG, IA-IPR et responsables d'un service administratif.



COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISÉES

Se positionner en personnel d'encadrement.

Définir une stratégie pour mettre en place une politique publique.



OBJECTIFS & CONTENUS DE LA FORMATION

Individualiser la formation des personnels d'encadrement, en réponse à un besoin repéré par un collectif ;

Soutenir la démarche de constitution de réseaux professionnels ;

Accompagner les personnels d'encadrement dans leur pratique professionnelle.



POUR EN SAVOIR PLUS

Equipe de pilotage :

Benjamin CHAPAT _ DRAFPE

Nathalie TEULÉ _ Chargée d'Ingénierie de Formation (EAFC)
Nathalie.Teule@ac-grenoble.fr